



Communiqué de presse

Jeudi 17 octobre 2024

La police municipale parisienne fête ses 3 ans

L'édito de Nicolas Nordman :

L'année 2024 fera date dans l'histoire de la police municipale parisienne qui bénéficie désormais d'une reconnaissance à la hauteur du rôle qui a été le sien, tout au long de l'été, dans la réussite de l'organisation du plus grand événement jamais organisé dans l'histoire de notre pays.

En assurant la sécurisation des sites de festivités municipaux, plébiscités par 2,5 millions de personnes, tout en garantissant une présence visible et rassurante dans les rues parisiennes, ainsi qu'une mobilisation massive lors des temps forts qu'ont été le parcours de la flamme, les cérémonies et la préparation des courses sur route, la police municipale a participé activement à faire de ces Jeux Olympiques et Paralympiques un immense succès populaire et irrécusable en terme de sécurité.

La réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques en matière de sécurité doit évidemment beaucoup à la montée en puissance de la police municipale parisienne qui fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien des Parisiennes et des Parisiens avec plus de 600 000 opérations de terrain de présence et sécurisation organisées depuis octobre 2021 et un bilan de près de 3,7 millions de procès-verbaux dressés.

Trois ans seulement après sa création, la police municipale est la première de France en termes d'effectifs avec plus de 2000 agents répartis dans l'ensemble des arrondissements parisiens au sein d'une direction (la direction de la police municipale et de la prévention) forte de 3600 agents, tous corps confondus.

Cette montée en puissance ne doit évidemment rien au hasard, elle est le fruit de choix politiques et budgétaires extrêmement ambitieux que nous entendons bien poursuivre jusqu'à la fin du mandat.

Priorité sera donc donnée au recrutement avec la création de 500 nouveaux postes de policiers municipaux et d'agents d'accueil et de surveillance qui viendront renforcer la police municipale parisienne dans les prochaines semaines et permettront ainsi de maintenir une présence policière massive et visible sur le terrain.

Nous ferons également vivre et perdurer l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques en accélérant la territorialisation de la police municipale.

Des référents de police municipale seront ainsi identifiés dans chaque quartier d'arrondissement afin de renforcer le lien entre la police municipale, les habitants et l'ensemble des acteurs de la vie locale (commerçants, établissements scolaires, associations, etc). Cette territorialisation passera aussi par l'organisation d'Ateliers citoyens - intitulés « *Venez parler de sécurité* » - qui seront organisés dans l'ensemble des arrondissements dans les prochaines semaines, afin de définir les priorités d'action de la police municipale parisienne à l'échelle de chaque quartier.

Le succès des Jeux Olympiques et Paralympiques en matière de sécurité est évidemment le résultat du formidable partenariat que nous avons su tisser avec la Préfecture de police de Paris ces dernières années avec un objectif commun : garantir aux Parisiennes et aux Parisiens un service public de sécurité efficace et adapté à leurs préoccupations. 4490 opérations conjointes ont ainsi été organisées depuis la création de la police municipale, un chiffre en augmentation de 57 % par rapport à l'année dernière.

Il nous appartient désormais de pérenniser cette coordination exemplaire de l'ensemble des acteurs du service public de sécurité et de finaliser le déploiement de la police municipale afin que ces Jeux Olympiques et Paralympiques ne constituent pas une parenthèse enchantée mais plutôt un tremplin pour plus de tranquillité, de sécurité et de protection pour toutes et tous.

L'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques : la police municipale monte en puissance

a) De nouveaux effectifs déployés

La réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques a été permise grâce à l'important travail des policières et policiers municipaux avec une présence nombreuse des forces de sécurité dans les rues. Ainsi la Ville de Paris, va poursuivre **ses efforts de recrutement**.

→ **230 postes d'agents d'accueil et de surveillance viennent d'ouvrir sans concours :**

- Pour **permettre aux agents d'accueil et de sécurité privée d'intégrer directement la Ville de Paris**, un travail est à l'œuvre avec la Préfecture de région et France Travail pour recruter spécifiquement les agents d'accueil et de sécurité privés qui ont travaillé pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Pour renforcer la présence d'agents dans les parcs et jardins, dans les bâtiments municipaux et pour des missions de médiation**, des postes sont à présent ouverts à tous et toutes.

→ **Un 4^e concours de police municipale vient également d'ouvrir, avec 300 postes de policières et policiers municipaux disponibles.** Les inscriptions débuteront le 21 octobre prochain.

b) Une police municipale d'ultra-proximité

Le **travail de territorialisation de la police municipale va également se poursuivre dans les mois à venir.** Après avoir réalisé avec succès la territorialisation de la police municipale avec une Division territoriale par arrondissement, il nous faut désormais rendre encore **plus concrète, plus réactive et plus proche** pour les Parisiennes et les Parisiens son ultra-proximité. La police municipale parisienne s'organise donc en conséquence en déclinant plusieurs dispositifs de proximité :

→ **Des référents de police municipale dans tous les quartiers parisiens :**

Nous allons **déployer un référent de police municipale par quartier.** Ce dernier, connu des habitants, pourra être joint directement afin de déclencher l'intervention des policiers municipaux, de solutionner un problème récurrent par le moyen de la médiation d'abord puis de la coercition si nécessaire.

→ **Une Équipe parisienne d'accueil et de surveillance :**

Avec la création d'**une équipe parisienne d'accueil et de surveillance dotée d'une quarantaine d'agents, cette équipe est constituée pour venir en renfort dans les arrondissements,** dans les parcs et jardins, pour la sécurisation des bâtiments municipaux, pour faire de la lutte contre les incivilités.

→ **Des antennes d'arrondissement de l'Unité d'Assistance aux Sans-Abris:**

Afin de matérialiser l'héritage solidaire des Jeux Olympiques et Paralympiques, nous avons fait le choix de réorganiser le dispositif d'urgence sociale et de lutte contre l'exclusion en dotant l'Unité d'Assistance aux Sans-Abris (UASA) de la police municipale, dans un premier temps, d'antennes locales dans les divisions territoriales des arrondissements de Paris Centre et des 10^{ème}, 13^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements qui sont particulièrement confrontés au sans-abrisme et à l'urgence sociale. Ces antennes locales seront opérationnelles d'ici à la fin de l'année. Ce choix ambitieux est guidé par un objectif clair : améliorer la prise en charge des personnes les plus vulnérables en lien avec les structures sociales des arrondissements.

→ **Des Ateliers citoyens dans les arrondissements :**

Des **Ateliers citoyens sur le thème « Parlons sécurité »** vont être organisés dans les arrondissements parisiens dans les prochaines semaines, permettant à chacune et chacun, à l'échelon de son arrondissement, de définir des grandes orientations en terme de sécurité, de prévention, de médiation etc.

→ **Le lancement d'une grande étude sur la sécurité à Paris :**

La relation aux usagers est un aspect important de la police municipale parisienne. Une grande étude sur la sécurité à Paris a été lancée cet automne (en relation avec la préfecture de police) administrée par le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). Les résultats publiés d'ici la fin de l'année permettront de mesurer avec plus d'exactitude le vécu et le sentiment d'insécurité à Paris, la victimation et la perception des Parisiens et des Parisiennes sur l'action des forces de sécurité – police nationale et police municipale, chacune dans leurs domaines

de compétences. L'objectif étant toujours d'adapter les missions de la PM aux attentes des habitants.

c) Un héritage matériel : une police municipale modernisée

L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques est aussi matériel, notamment via **la modernisation de notre salle de commandement de la police municipale et l'acquisition de nouveaux logiciels** permettant d'augmenter l'efficacité opérationnelle de la police municipale : optimisation de la gestion des interventions, géolocalisation permanente des agents pour assurer mieux leur sécurité, réalisation plus rapide et efficace des écrits professionnels afin de consolider les procédures et dégager du temps sur le terrain pour les agents, acquisition de nouveaux outils pour verbaliser plus vite et plus efficacement.

À ce jour **ce sont plus de 12,5M€ qui ont été investis pour la police municipale parisienne** et qui ont notamment permis très concrètement :

- La création de 17 divisions territoriales de police municipale, implantées dans les arrondissements ;
- Le financement par la Ville de 64 sites équipés de 320 caméras de vidéo protection (4M€) ;
- Le financement d'équipements pour l'action des policiers municipaux au quotidien : des barrières anti-béliers, un poste de commandement mobile, de la signalétique lumineuse pour réguler la circulation, des caméras piétons (2 par équipages de police municipale), des jumelles radars pour lutter contre les infractions routières, des cinémomètres pour contrôler le bruit des véhicules 2RM...).

Les grands chiffres de la PM depuis sa création (2021-2024) :

- Nombre de PV Lutte contre les incivilités : **238 194 PV dressés ;**
- Nombre de PV Régulation des déplacements : **3 438 983 PV ;**
- Nombres de missions de police municipale : **616 499 missions ;**
- Nombre d'agents de PM formés : **2081 formés ;**
- Nombre d'opérations conjointes avec la police nationale : **4490 opérations menées ;**
- Nombre de remises à OPJ (interpellations) : **1766 remises ;**
Nombre de contacts par les parisiens de la police municipale (via le 3975, rencontres totems, DMR, etc.) : **423 887.**

Contact presse : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr